

[Français]

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Au début de l'année 1989, quatre jeunes enfants de ma circonscription mouraient accidentellement lors de collisions frontales. Dans les deux cas, les enfants occupaient la banquette arrière et étaient attachés par une ceinture appelée ventrale.

Depuis déjà quelques années, la Régie de l'assurance automobile du Québec, ainsi que de nombreux individus, dont une de nos collègues, M^{me} Thérèse Killens à l'époque, réclament du ministère des Transports du Canada, lequel détient le pouvoir d'imposer les normes de sécurité relatives aux automobiles, l'installation obligatoire de ceintures trois points sur le siège arrière de toutes les voitures et fourgonnettes vendues au Canada. Le ministre peut-il m'indiquer s'il donnera suite à ces demandes?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'apprécie l'intérêt que ma collègue démontre à cet égard. Le règlement nécessaire sera publié dans la *Gazette du Canada* avant la fin de janvier.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Son principal allié dans l'imposition de la TPS, le gouvernement du Québec, s'est rendu aux arguments de l'industrie du livre et a aboli la taxe sur les livres. Je demande au premier ministre: Est-ce qu'il va prendre ses responsabilités et immédiatement ordonner à son ministre des Finances d'annoncer formellement que le livre ne sera pas imposé par la TPS fédérale non plus?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le gouvernement préfère avoir des réponses ponctuelles à des problèmes particuliers dans le secteur du livre francophone. Déjà, je vous ai expliqué que 40 p. 100 du programme actuel du ministère est orienté vers le secteur francophone. Deuxièmement, en vertu du nouveau programme de la Banque fédérale de développement, 30 p. 100 des sommes allouées à la Banque fédérale de développement seront orientés vers le livre francophone. Troisièmement, le gouvernement songe sérieusement à devancer de deux ans le programme de remplacement des subsides postaux au Canada, et de ce programme, 50 p. 100 seront orientés vers l'édition

Questions orales

francophone parce qu'on reconnaît qu'il y a un problème particulier dans le domaine de l'édition au Canada français, monsieur le Président.

M. le Président: L'honorable député de Shefford a la parole pour une question supplémentaire très brève.

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je désire adresser ma question supplémentaire au premier ministre. Tous les intervenants de l'industrie du livre s'entendent pour dire que l'annonce du ministre, c'est de la «bouillie pour les chats». Je demande au premier ministre: Est-ce qu'il est prêt aujourd'hui à rencontrer le patriarche de la culture québécoise, M. Gélinas, qui a plus de 80 ans et qui s'est rendu à Ottawa pour faire des représentations pour l'industrie du livre? Le premier ministre a-t-il cinq minutes à accorder à la personnalité québécoise de l'année dans l'industrie du livre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, effectivement, le ministre des Communications m'a demandé si, avant d'aller présider le Conseil national des sciences et de la technologie, je pouvais prendre quelques instants pour rencontrer M. Gélinas. Alors, j'ai répondu au ministre qu'il me ferait plaisir de le rencontrer à 15 heures précises. Est-ce qu'il est ici?

Des voix: Oui.

M. Mulroney: Alors, on peut se parler tout de suite dans ce cas!

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Il me fera plaisir de le rencontrer dans quelques instants.

* * *

• (1500)

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, vendredi dernier quand le Budget supplémentaire des dépenses du Conseil du Trésor a été déposé, on a constaté que le budget du ministère des Anciens combattants était réduit de 3,26 millions de dollars.

Le ministre des Anciens combattants a déclaré que ces compressions budgétaires réduiraient inévitablement la capacité de ce ministère de remédier à des problèmes imprévus et de traiter les nouvelles demandes avec la célérité habituelle.